



Renseignements d un probleme de vmc

Par **cedric**, le **04/02/2010** à **22:03**

Bonjour,

nous sommes locataires, après une reflexion
depuis plus de trois mois nous nous sommes appercu
que la vmc etait en cours jus (donc surconsommation)
aussitot nous avons informé le propriétaire ,qui a remedié au probleme.
le souci c est la facture d EDF (du a la surconsommation)
1500 € par an pour un 50m2
on voulait un arrangement avec le propriétaire (facture a diviser en deux)
il veu rien savoir il pretexte d autres excuses .

a t il le droit de nous laisser payer la totalité ?